



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de l'avenue  
de Vaudagne sur la commune de Meyrin  
ancienne route de Meyrin à Versoix no 34

Du 15 mars 1963

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune  
de Meyrin en séance du 21 février 1963 proposant au Conseil  
d'Etat de dénommer du nom de "avenue de Vaudagne" le tronçon  
de route partant du village de Meyrin en direction de Ferney;

vu le préavis favorable du service des archives de  
l'Etat et des postes;

vu le règlement sur la désignation des artères du 9  
octobre 1931,

## ARRÊTÉ :

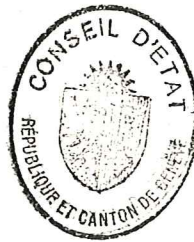
Il est donné le nom de "avenue de Vaudagne" à l'actuelle  
route de Meyrin à Versoix no 34 sur la commune de Meyrin.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en  
vigueur.

\*\*\*

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

*J. Halland*